

Agir par la parole chez les hommes violents

Le témoignage de Magali Barre, éducatrice spécialisée

À l'association « Mots pour Maux », les professionnels tentent de remplacer l'agir par la parole chez les hommes violents

Ma pratique d'éducatrice spécialisée, travaillant dans un service d'accueil d'hommes violents, m'amène à penser que l'homme auteur de violences conjugales semble emprisonné dans un mode d'expression de ses sentiments (comme par exemple la colère) qui consiste à l'Agir. La violence devient un mode de langage et de communication. L'agresseur agit sa colère ne parvenant pas à l'exprimer de façon acceptable et tolérable. La violence se substitue à la dispute. « Tu ne sais pas te disputer » sont les paroles explicites d'une victime à son conjoint violent lors d'un entretien à Mots pour Maux [1]. En fait, la violence émerge là où la parole reste silencieuse. Et parfois, le corps dit fortement ce que le cœur cache silencieusement.

Parmi les auteurs de violences accueillis dans notre structure, j'ai observé qu'il s'agissait très fréquemment d'hommes n'ayant pas confiance en eux. Ces derniers présentent donc des difficultés quant à l'expression de leurs émotions. J'ai aussi constaté que certains reproduisaient un mode d'expression acquis durant l'enfance par identification (ils ont été témoins des violences conjugales exercées par le modèle paternel ou autres substituts parentaux). Ils sont en proie à un processus de répétition. D'autres ont été victimes de la maltraitance de leurs ascendants voire même victimes de violences sexuelles. J'ai aussi rencontré des auteurs de violence ayant reçu une éducation psychorigide, sans brutalité. Des règles éducatives trop strictes anesthésient la sensibilité par excellence et génèrent donc une absence de respect de l'autre et de ses différences ; clés de la socialisation. La confiance en soi et l'épanouissement sont de fait totalement anéantis. En conclusion si les auteurs de violence ont acquis la violence comme mode d'expression, ils peuvent donc la désapprendre.

En outre, notre association est saisie volontairement par des auteurs de violence. Certains souffrent d'être violents et ne demandent qu'à être aidés. Nous devons répondre à cette demande sans aucune complaisance vis-à-vis des auteurs.

Force est de constater qu'il existe de nombreuses structures d'accueil pour les victimes a contrario la prise en charge des auteurs demeure carencée en terme de prévention de traitement social de la violence et ainsi que dans les réponses de la justice. Quel sens donne-t-on aux mesures répressives ? J'ai malheureusement souvent constaté qu'aucun travail de réflexion autour du passage à l'acte n'était proposé. Aussi, nous nous posons très souvent la question de la récurrence.

Propos recueillis par Guy Benloulou

[1] Mots pour Maux - 1 bis avenue Foucaud - 87000 Limoges. Tél. 05 55 79 01 02